

UNIVERSITÉ D'OTTAWA

MÉMOIRE DE MAÎTRISE : LE DÉCLIN AMÉRICAIN POST
11 SEPTEMBRE : UNE VISION SÉCURITAIRE
ONTOLOGIQUE BASÉE SUR L'IDENTITÉ D'EMPIRE
AUJOURD'HUI CONTESTÉE

TRAVAIL PRÉSENTÉ
À PAUL ROBINSON

DANS LE CADRE DU PROGRAMME
AFFAIRES PUBLIQUES ET INTERNATIONALES

API

PAR

NICOLAS MORIN

300164441

9 JUILLET 2022

Introduction:

Depuis le 11 septembre 2001, les relations internationales semblent être bouleversées par l'émergence d'un ordre mondial multipolaire qui succède à un ordre mondial unipolaire américain. En effet, dans un monde de plus en plus globalisé, apparaît toute une kyrielle de nouveaux États qui cherchent à s'imposer sur la scène internationale comme la Chine ou la Russie, à l'heure où le géant américain semble en déclin. Nous sommes donc face à une course à l'hégémonie où l'État qui parviendra à développer ses capacités productives en matière de défense, de flux de capitaux et de capacité à contraindre les autres acteurs à acter selon sa volonté deviendra le nouvel hégémon. Pour tenter de mieux comprendre ce déclin américain, il semble nécessaire, à travers la perspective de la sécurité ontologique de s'interroger sur la substance sécuritaire des États-Unis depuis leur omniprésence sur la scène internationale au lendemain du 11 septembre 2001. Cette sécurité ontologique se base sur les mythes qui ont fondé les États-Unis d'Amérique comme la destinée manifeste ou encore l'exceptionnalisme, permettant de camoufler leur identité d'empire informel.

À ce titre, plusieurs questions se posent : en quoi l'interventionnisme messianique ainsi que l'émergence de nouveaux pôles de la mondialisation semblent-ils démontrer un déclin relatif des États-Unis au sein du système international ? Qu'en est-il des concepts clés qui définissent la politique de puissance américaine ? Certains d'entre eux sont-ils rendus caduc ? La perspective ontologique de la sécurité nationale ne constitue-t-elle pas un frein à une approche globale et rationnelle des problématiques sécuritaires actuelles ?

C'est face à ce débat que nous tenterons de dresser une situation de la place et du rôle des États-Unis au sein du système international depuis le 11 septembre 2001 en revenant sur les concepts originels qui ont façonnés ce pays.

De fait, notre postulat étant que les États-Unis, en développant une ligne de conduite sécuritaire basée sur l'expansion territoriale et idéologique, adoptent le comportement d'un empire, aujourd'hui contesté par une majorité de la communauté internationale. Face à cette contestation, les États-Unis se basent sur la perspective de sécurité ontologique afin d'échapper à leur condition d'empire. Nous souhaitons démontrer que ce paradoxe entre l'idéal américain et la mise en oeuvre concrète de ce dernier, particulièrement au sein d'États étrangers mais aussi sur leur propre sol fragilise l'unité du peuple américain et son engagement de par le monde.

À ce titre, nous verrons dans un premier temps **(I)** en quoi l'hégémonie américaine fut remise en question à travers les interventions messianiques post-11 septembre en Irak et en Afghanistan ainsi que la situation conflictuelle avec la Russie ; dans un deuxième temps **(II)** nous verrons en quoi les éléments constitutifs du phénomène de mondialisation et ses conséquences comme l'immigration semblent renforcer le sentiment d'interdépendance inter-étatiques et infra-étatiques des États-Unis vis-à-vis des autres États, en fonction de leur vision sécuritaire, bafouant leurs principes fondateurs. Nous verrons dans un troisième temps **(III)**, la crise politico-identitaire qui subsiste, depuis la Guerre de Sécession, période charnière pour le peuple américain à travers la présentation ontologique de la vision sécuritaire américaine vis-à-vis du reste du monde.

Nous nous appuierons sur deux études de cas : la crise des missiles nord-coréens de 2017 qui a constitué, selon nous, un élément clé de la crise politico-identitaire actuelle aux États-Unis et la

guerre en Ukraine selon la dimension de conflit hybride démontrant l'affrontement entre deux idéologies diamétralement opposées que sont l'idéologie démocratique américaine et l'idéologie autocratique russe. À ce titre, nous proposerons deux autres approches se basant sur le courant réaliste qui permettent de mieux comprendre le problème sécuritaire entre les États-Unis et les régimes autocratiques. Cela afin de mettre en exergue la dimension sécuritaire des rapports de pouvoir entre les États-Unis d'Amérique et les nations qui lui font concurrence sur la scène internationale, illustrant un échec de leadership américain depuis la fin du moment unipolaire.

I. L'hégémonie américaine remise en question post 11 septembre

A. Un attentat symbolique

Le 11 septembre 2001, les États-Unis d'Amérique sont frappés sur leur propre sol par un quadruple attentat-suicide sans précédent: des terroristes du groupe Al-Qaïda ont effectué une opération de piratage aérien de quatre avions de ligne de la compagnie United Airlines et American Airlines dans le but de les faire s'écraser sur des lieux hautement symboliques comme les tours jumelles du World Trade Center ou encore le Pentagone, représentant chacun un volet-clé de la politique américaine : le commerce et les valeurs associées au capitalisme pour le premier, la défense pour le second. Le monde assiste impuissant à ce qui semble marquer le déclin de la puissance américaine.

Pour mieux comprendre les causes de ce déclin, il nous faut revenir aux multiples interventions militaires occidentales dont les États-Unis se firent le porte-étendard à travers la promotion de valeurs démocratiques et de droit humains, principes fondateurs de leur pays. Les États-Unis

depuis les années 1980, et plus particulièrement depuis le début des années 1990 effectuent des interventions tous azimut en s'imposant comme le gendarme du monde¹ en Bosnie-Herzégovine mais aussi au Kosovo malgré une délibération du Conseil de sécurité de l'ONU qui ralentit le processus d'intervention militaire.

Or, pour mieux comprendre la manière dont les États-Unis façonnent et mettent en application leur politique interventionniste à l'international, il faut nous intéresser au contournement du droit de souveraineté. En effet, il existe une mesure légale de contourner le droit de souveraineté d'un État susceptible de diminuer le facteur de risque grâce à une légitimité juridique d'intervention. En effet, dans le cadre de la CIISE c'est-à-dire la Commission internationale de l'intervention et de la sécurité des États, le droit à la non-ingérence d'un État est conditionnel au respect de sa responsabilité de protéger sa population². En effet, lorsqu'un État faillit à cette tâche, la communauté internationale répond et réprimande l'État en question. C'est notamment pour cela que l'OTAN est intervenue au Kosovo alors que le Conseil de sécurité de l'ONU était encore en pleine délibération, provoquant une perte de temps importante face à l'urgence de la situation et la nécessité d'intervenir rapidement et efficacement.

Les États-Unis et ses alliés intervinrent également pendant la Première Guerre du Golfe lors de l'annexion du Koweït par l'Irak de Saddam Hussein entre 1990 et 1991. C'est la période de moment unipolaire où les États-Unis sont considérés comme hégémon à travers une domination militaire, idéologique et culturelle. Par conséquent, les États-Unis décident de réaffirmer leur image de puissance et de répliquer à l'attaque terroriste du 11 septembre en envahissant l'Irak en

¹ KRAUTHAMMER, Charles, "The Unipolar Moment", *Foreign Affairs* 70, no. 1, 1990/1991, p. 10.

² DAVID. Charles-Philippe, *La guerre et la paix : Approche et enjeux de la sécurité et de la stratégie*, Paris : Presses de Science Po, 2013, p. 416.

2003 sans mandat de l'ONU privilégiant les alliances *ad hoc* avec la Grande-Bretagne, soit sans l'aval de la communauté internationale, ce qui lui valut de nombreuses critiques de la part de puissances alliées, majoritairement en Europe et d'une grande partie des États membres de l'Assemblée générale. De plus, le traitement réservé au dictateur Saddam Hussein, c'est-à-dire l'exécution par pendaison a été filmé ce qui permet de justifier auprès des individus qui le soutiennent et considérés comme intégristes la mort d'un martyr et d'un symbole plutôt que celle d'un terroriste et dictateur, faisant des États-Unis le bouc émissaire des revendications salafistes actuelles et minimisant l'impact des exactions commises par les forces de Saddam Hussein durant les deux guerres du Golfe sur les populations civiles.

Nous relevons ainsi l'importance des symboles quant à la genèse du déclin américain, frappant au coeur un peuple américain bercé de récits faisant la gloire et l'exceptionnalisme de leur pays, aujourd'hui remis en question comme le montre la guerre d'Afghanistan.

B. Une opinion publique divisée

De fait, la guerre d'Afghanistan qui s'entrevêche à l'invasion de l'Irak, entre 2001 et 2014 fut perçue par l'ensemble de la presse internationale comme étant le nouveau Vietnam des Américains en raison du terrain vaste où étaient dissimulés les groupuscules talibans, tendant de nombreuses embuscades aux troupes des États membres de la coalition qui y intervinrent.

Cette guerre contribua à fragiliser l'opinion publique à l'heure où les forces armées américaines et leurs alliés développent une doctrine de zéro mort sur les théâtres d'opération en ayant recours à davantage de moyens téléguidés comme les drones pour neutraliser les cibles. Or, l'utilisation

de ces derniers fut remise en question du fait du principe de non-discrimination où les frappes de drones touchent aussi bien les insurgés que les populations civiles.

Or, l'objectif stratégique d'une guerre anti-insurrectionnelle comme en Afghanistan est de renforcer la légitimité du gouvernement central, en l'occurrence très affaibli car gangrené par la corruption. De fait, les forces internationales en présence se doivent de maintenir l'ordre en appui avec le régime en place dans l'objectif de décrédibiliser le soutien des insurgés envers la population locale. Cependant, si la population considère que le gouvernement n'a aucune légitimité comme c'est le cas en Afghanistan, la campagne anti-insurrectionnelle est vouée à l'échec, quelle que soit la tactique appliquée. Cela fut également le cas au Vietnam où le manque de soutien de la population envers le régime de Saïgon pro-américain conduit à délégitimer la présence américaine au Vietnam en faveur des insurgés Viêt-cong³. En conséquence de quoi, la fin de la guerre en Afghanistan avec l'échec marquant des armées occidentales à travers la *International Security Assistance Force* ou ISAF de l'OTAN favorise la mise en place d'un terreau salafiste anti-occidental, susceptible d'inspirer les mouvements séparatistes qui évoluent dans les pays voisins.

En d'autres termes, l'échec des guerres en Irak et d'Afghanistan démontre une incapacité des États-Unis à assurer leur rôle de gendarme du monde et suscite même un sentiment de méfiance vis-à-vis de leurs alliés européens, sentiment qui a toujours subsisté avec la présence physique des États-Unis sur le sol européen, depuis les opérations de débarquement alliés vers la fin de la

³ KAPLAN, Fred. « L'Afghanistan, un nouveau Vietnam ». *Slate Magazine*. En ligne. 5 septembre 2009, <<http://www.slate.fr/story/9841/lafghanistan-pourrait-bien-etre-le-vietnam-dobama>>. Consulté le 9 juillet 2022.

Seconde Guerre mondiale et la Guerre Froide, source de tension vis-à-vis de l'URSS et aujourd'hui de la Russie.

C. Une coopération difficile avec l'Europe

Cette dernière divise encore aujourd'hui l'Europe vis-à-vis de l'engagement militaire sur son continent. En effet, la Russie constitue une menace pour l'équilibre européen depuis 2014 avec l'annexion de la Crimée et l'invasion de l'Ukraine depuis cette année. En effet, l'omniprésence américaine comme à Rammstein et plus généralement celle de l'OTAN inquiète la Russie encerclée par ses anciens satellites et de nouveaux États comme la Finlande qui souhaite rejoindre cette communauté de sécurité occidentale. Cette situation semble faire écho à la période d'intervention tous azimut américaine en Europe, en Bosnie et au Kosovo. Cela contribue à provoquer une instabilité en Europe avec les États-Unis et l'OTAN qui antagonisent la Russie, isolée et contrainte d'adopter le même comportement prédateur que les États-Unis lors de l'invasion de l'Irak en 2003 à travers l'accaparement des ressources comme le gaz et l'expansion de son territoire jusqu'en Ukraine, État souverain depuis la chute de l'URSS avec l'Accord de Minsk. La Russie emploie également par effet miroir des mythes spécifiques qui justifient son discours et ses actions interventionnistes comme le concept de forteresse assiégée. Ainsi, elle théorise et operationalise ces mythes à travers le concept de zone grise.

Autrement dit, nous constatons l'utilisation de moyens similaires aux États-Unis par d'autres États afin d'assurer leur statut de puissance. Les actions des États-Unis post 11 septembre constituent le reflet d'une politique sécuritaire adoptée par d'autres États comme la Russie, contribuant à créer un phénomène de déstabilisation en Europe. Cette attitude prédatrice

américaine adoptée par la Russie permet à cette dernière d’opérationnaliser le phénomène de zone grise et de constituer un contrepoids face aux États-Unis et leur alliance otanienne.

En effet, la Russie se base sur le phénomène de zone grise qui aurait été établi dans la doctrine Gerasimov. Influencé par le printemps arabe, le général Gerasimov aurait observé ce qu'une population insatisfaite pourrait faire pour déstabiliser un gouvernement, créer le chaos et bouleverser l'équilibre des pouvoirs. Il aurait envisagé que des tactiques similaires puissent avoir le même effet contre les adversaires de la Russie en créant un environnement en proie au chaos et aux troubles politiques⁴. Or, selon certains spécialistes, la doctrine Gerasimov n’a jamais existé⁵ ce qui démontre la capacité de de la Russie à opérationnaliser le phénomène de zone grise par une théorisation volontairement erronée du concept afin de déstabiliser les puissances occidentales dont les États-Unis concurrencé en Europe vis-à-vis de leur sphère d’influence otanienne. Le déclin de la puissance américaine s’illustre également à travers le phénomène de zone grise, multi-forme et multi-milieu comme le domaine cyber, selon un narratif spécifique qui le justifie. De fait, afin de mieux comprendre la culture stratégique de la Russie en Europe pour contrer l'influence des États-Unis à travers l’OTAN et l’impuissance de cette dernière, il nous semble important de présenter l'idéologie russe quant à l'application concrète du phénomène de zone grise comme outil d'influence. Pour cela, nous nous baserons sur les écrits de plusieurs auteurs-clés sur ces question d’opérationnalisation de sphère d’influence russe.

⁴ GERASIMOV, Valery, « The Value of Science Is in the Fore-sight : New Challenges Demand Rethinking the Forms and Methods of Carrying out Combat Operations », *Military Review*, January-February 2016. p. 26.

⁵ GALEOTTI, Mark, « I’m sorry for creating the Gerasimov doctrine ». *Foreign Policy*. En ligne. 5 mars 2018, <<https://foreignpolicy.com/2018/03/05/im-sorry-for-creating-the-gerasimov-doctrine/>>. Consulté le 9 juillet 2022.

Nous citons des passages extraits de ces ouvrages afin de prouver l'exactitude de nos propos et afin de démontrer l'opérationnalisation du phénomène de zone grise à travers le narratif de forteresse assiégée.

Pour l'auteur Kudors, « Le plus important est de savoir si la société russe croira les histoires régulièrement diffusées à la télévision, leur disant que la Russie est une forteresse assiégée par des ennemis qui ne font rien d'autre que de forger des plans pour attaquer et diviser le pays » (Kudors, p. 5). En effet, le phénomène de zone grise s'instaure tout au long d'un récit stratégique qui peut s'exprimer à travers une diversité de supports tels que les journaux ou des chaînes de télévision comme *Russia Today* qui ont un impact sur la psyché des individus en renforçant leurs biais cognitifs. En effet, en faisant croire au peuple russe qu'il est menacé par l'Occident et ses alliances telles que l'OTAN et l'UE, par un rappel constant à l'usage des médias, le peuple russe est susceptible de croire ces récits. Par conséquent, le concept principal soutenant le phénomène de la zone grise doit être le soutien du peuple qui cultive, entretient et renforce le récit de la Russie en tant que forteresse assiégée. L'auteur ajoute que « la capacité de la Russie à combiner capacités conventionnelles, soft power et campagnes d'information a porté ses fruits, alertant l'Occident et inquiétant les États baltes, un alibi en termes de compatriotes souffrant de discrimination et de fascisme pourrait être facilement créé » (Kudors, pages 186-187). En d'autres termes, « beaucoup plus d'efforts devraient être déployés pour renforcer la résilience sociale des sociétés baltes et la communication avec leurs minorités russophones. À la lumière de la campagne d'information agressive de la Russie dans de nombreuses langues, informer les russophones baltes de notre position, de nos valeurs et de notre version de la vérité en langue russe est le moins que nous puissions faire » (Kudors, p. 187). Enfin, « les attaques de pouvoir de

Poutine contre les pays voisins sont allées si loin que nous ne pouvons pas expliquer au public russe qu'il n'a pas d'ennemis là-bas » (Kudors, p. 191).

En effet, un autre auteur, Bechev, s'intéresse à la dynamique conflictuelle entre la Russie et l'Europe, particulièrement dans la région des Balkans où « l'objectif primordial de la Russie dans les Balkans occidentaux n'est pas de réviser le statu quo mais de le geler » (Bechev, p. 27) afin d'empêcher l'expansion de l'OTAN et de limiter l'élargissement de l'UE. Pour résumer, on pourrait dire que « la politique russe dans la région est axée [...] sur la cooptation et la subversion [...] qui lui ont permis de gagner les cœurs et les esprits » (Bechev, p. 27).

D'où le fait selon lequel le pluralisme des médias offre à la Russie un canal diversifié pour déstabiliser les sociétés occidentales. On pourrait alors s'avancer en disant que les pays occidentaux, afin de dissuader l'influence russe, devraient adopter des tactiques similaires, engendrant un comportement paradoxal vis-à-vis de leur statut de gouvernement démocratique.

La Russie est ainsi en mesure de promouvoir son statut autocratique à l'intérieur des pays occidentaux qui sont plus axés sur le cadre de sécurité, paralysant ainsi la ligne de conduite de l'Occident concernant la campagne de désinformation de la Russie en raison d'un cadre politique et juridique restreint.

De fait, nous pensons que les pays occidentaux pourraient ne pas être en mesure de contrer l'influence de la Russie en utilisant les mêmes tactiques que le Kremlin, compte tenu de leur crédibilité et de leurs symboles internationaux. Se concentrer sur la démocratie et l'État de droit semble être la ligne de conduite appropriée pour les nations occidentales afin de contrer l'influence russe en Europe, en particulier dans la région des pays baltes, d'où les interventions en Bosnie et au Kosovo.

Cependant, l'argument du maintien de leur statut démocratique plutôt que de se préoccuper de leur sécurité reste paradoxal : la Russie semble triompher par des tactiques de zone grise dans les deux cas instrumentalisant notamment le domaine cyber pour contrer une coopération qui demeure fragmentée entre l'OTAN et l'UE du fait d'une perception différenciée de la menace en matière de cybersécurité. Cela nous permet de nous demander si la cybersécurité russe pouvait agrandir le fossé du manque de coopération entre les États-Unis et l'Europe. Ainsi, l'opérationnalisation par la Russie du phénomène de la zone grise semble démontrer l'attention portée par Moscou au cyberspace, qui devient un nouveau domaine stratégique et tactique permettant aux États d'assurer leur défense lorsqu'ils se sentent menacés ou de déployer des capacités physiques ainsi que de diffuser un message stratégique spécifique, un récit pour gagner le soutien du peuple, à l'intérieur et à l'extérieur de ses frontières.

En d'autres termes, le cyberspace est devenu un aspect de la guerre conventionnelle et des conflits de haute intensité, renforçant les capacités de la Russie dans l'opérationnalisation du phénomène de la zone grise, la Russie considérant le cyberdomaine comme un espace non militaire.

Cependant, pour l'UE et l'OTAN, il ne semble pas y avoir de ton univoque sur l'approche à adopter face aux cybermenaces et la manière d'envisager le domaine cyber. Nous le constatons dans le texte de Marrone et Sabatino qui constitue une mise en garde dans la coopération OTAN-UE vis-à-vis du domaine cyber. En effet, il n'y a pas d'approche unique en matière de cyberdéfense puisque certains États membres de l'OTAN, par exemple, adoptent une approche plus active de la cyberdéfense comme le Royaume-Uni, la France et les États-Unis ; d'autres une approche plus défensive comme l'Allemagne et l'Espagne.

Même s'il existe des différences dans l'approche des États pour aborder cette question, les deux auteurs affirment que « malgré des différences d'approche, des nécessités partagées existent et atteignent principalement la nécessité d'avoir un cadre réglementaire et doctrinal partagé à l'international, qui permet également une meilleure intégration de la composante cyber dans les structures de commandement nationales et alliées » (Marrone et Sabatino, p. 3).

Ainsi, les États de l'OTAN et de l'UE doivent adopter une approche globale prenant en compte le concept de résilience afin d'assurer une « collaboration stratégique avec les entreprises et les entités de recherche » (Marrone et Sabatino, p. 3).

On remarque alors tout au long du texte un manque de cadrage par rapport au domaine cyber où les attaques sont menées par une grande variété d'acteurs, rendant difficile leur identification. Ainsi, un cadre de sécurité en constante évolution dans le cyberspace exige des investissements conséquents de la part des membres de l'OTAN avec le besoin de « personnel technique hautement spécialisé » (Marrone et Sabatino, p. 26) qui peut probablement être recruté davantage dans le secteur privé que dans le secteur public.

Par conséquent, « l'élément cyber sera de plus en plus intégré dans les conflits conventionnels » (Marrone et Sabatino, p. 26) où les dissuasions entre approche active et défensive des membres de l'OTAN seront susceptibles d'augmenter car certains pays peuvent défendre une position ferme sur la question, compte tenu de la limitation politique et juridique de leur ligne de conduite, l'Allemagne étant un bon exemple. Cela montre que les membres de l'UE et de l'OTAN ont des difficultés à faire face au phénomène russe de la zone grise, car le cyberspace est complexe à aborder, compte tenu de la variété des approches entre une position plus offensive ou défensive.

Nous pensons qu'il s'agit d'une question importante car les États-Unis à travers l'OTAN doit s'engager dans une guerre de l'information afin de contrer, de prévenir et de dissuader les manipulations sociales hostiles. En effet, d'après l'auteur Mazzar, « les adversaires ne cherchent pas à attaquer physiquement leurs adversaires mais simplement à les déstabiliser » (Mazzar et al, p. 2).

Cet argument nous ramène à la guerre de nouvelle génération de la Russie en fournissant aux individus de fausses informations tout en soulignant les faiblesses politiques et idéologiques de l'Occident, opérationnalisant ainsi « un assaut contre les croyances d'une population sur son propre gouvernement » (Mazzar et al, p. 2), Poutine utilise cette méthode dans son discours à partir d'un article du *Financial Times* afin de créer un double effet : accuser l'Occident et s'adresser à la jeune génération russe pour la rallier au récit stratégique de la Russie comme forteresse assiégée.

En effet, nous remarquons « l'utilisation de l'information pour façonner les perceptions et les attitudes dans d'autres sociétés et obtenir des effets néfastes » (Mazzar et al, p. 2). En d'autres termes, voir que des acteurs étatiques et non étatiques (Russie, ISIS) utilisent de telles tactiques démontre le fait établi dans le texte de Marrone et Sabatino : le cyberdomaine n'est pas exploité par un type spécifique d'acteurs ce qui donne la capacité à ces acteurs de l'utiliser à leur avantage, en instrumentalisant l'effet de zone grise du cyberspace.

De plus, nous remarquons que la Russie utilise des tactiques occidentales telles que la propagation d'informations contre les intérêts de l'Occident car « l'hypothèse naturelle de la plupart des systèmes démocratiques est que la libre circulation de l'information est un bien social sans mélange » (Mazzar et al, p. 5).

En d'autres termes, la Russie contribue à la « corruption de l'infosphère » (Mazzar et al, p. 9) où la Russie étend sa sphère d'influence, utilisant le cyberdomaine comme un vaisseau pour renforcer les aspects économiques et politiques de tactiques de corruption pour déstabiliser l'Occident.

En effet, le récit stratégique de la Russie sur le discrédit de l'Occident et de ses alliances repose sur un argument historique où « l'héritage de la Seconde Guerre mondiale (ou de la Grande Guerre patriotique, comme on l'appelle souvent dans la région [baltique]) est un trope commun utilisé dans la manipulation sociale ciblant les anciens États soviétiques » (Mazzar et al, p. 71).

En d'autres termes, l'héritage historique de la Russie à travers l'URSS transcende les frontières nationales des États, en particulier les États baltes par le devoir de mémoire. En effet, cette stratégie russe permet de saper l'influence occidentale dans la région, considérée comme un allié partiellement fiable pendant la Seconde Guerre mondiale et la Guerre Froide. En effet, ce récit historique assure une mise en évidence de la corruption des institutions occidentales et segmente le récit stratégique de la Russie à travers des « temniki » spécifiques (Mazzar et al, p. 74).

Voyant les effets psychologiques que l'opérationnalisation du domaine cyber par la Russie a sur les États baltes, on peut alors vouloir s'intéresser aux effets que le domaine cyber peut avoir sur les conflits de haute intensité en tant que catalyseur des tensions Russie-OTAN, depuis la crise de Crimée, afin de mieux comprendre les actions de la Russie en Europe.

En effet, même si nous avons mentionné que la Russie ne peut pas utiliser le cyberdomaine pour étendre sa sphère d'influence par des moyens militaires, Moscou pourrait également instrumentaliser le cyberdomaine pour permettre une approche plus directe comme on l'a vu avec l'annexion de la Crimée par la Russie en 2014, une fois fournissant à nouveau à l'Occident un

récit qui s'appuie sur un état d'incertitude et de défi concernant la possibilité pour la Russie d'utiliser le cyberdomaine par le biais de capacités militaires.

En effet, cette annexion a rendu les nations occidentales plus conscientes de la menace concrète que représente la Russie en Europe, ce qui explique l'implication accrue des membres de l'OTAN dans la région des pays baltes où selon l'auteur Lanoszka « la Pologne, l'Estonie, la Lettonie et la Lituanie se retrouvent désormais en première ligne du flanc nord-est nouvellement menacé de l'OTAN » (Lanoszka et al, p. 2).

Selon ces auteurs, l'objectif est « d'engager les Alliés à rassurer les États baltes et la Pologne en envoyant un signal sans équivoque de solidarité sur l'ensemble des options aériennes, maritimes et terrestres » (Lanoszka et al, p. 2).

D'où le développement de groupements tactiques inter-alliés (GTIA) afin de « démontrer la force du lien transatlantique, et de préciser qu'une attaque contre un Allié serait considérée comme une attaque contre l'ensemble de l'Alliance » (Lanoszka et al, p. 3).

Cependant, les auteurs divergent sur le rôle du GTIA : devrait-il être axé sur la dissuasion par la punition qui « consiste à prendre des mesures qui servent à empêcher un adversaire d'entreprendre des actions qui modifieraient le statu quo » (Lanoszka et al, p. 5) ou la dissuasion par déni qui « comprend l'utilisation de mesures qui entraveraient la capacité de l'adversaire à atteindre ses objectifs de campagne à des coûts acceptables » ? (Lanoszka et al, p. 5).

Nous avons vu que la Russie utilise le phénomène de la zone grise pour renforcer ses relations diplomatiques avec les pays voisins et dans la région des Balkans, la Serbie en étant un bon exemple.

La Russie utilise également le phénomène de la zone grise pour étendre sa sphère d'influence en Europe à travers un récit idéologique tout en accusant l'Occident d'exacerber les tensions par le déploiement physique des forces armées de l'OTAN.

La Russie utilise enfin le phénomène de la zone grise pour instrumentaliser les croyances occidentales en la pluralité des médias afin de créer un débordement d'informations.

Cependant, vu les récents troubles intérieurs en Russie après l'arrestation du candidat politique adverse Navalny et le ressentiment et le refus croissants envers la culture ou l'histoire russe pour plusieurs États baltes depuis l'implication de l'OTAN, la Russie semble être en déclin relatif à l'instar des États-Unis. Cette évaluation nous fait croire que l'UE et l'OTAN doivent agir rapidement afin de contrer, de prévenir et de dissuader l'influence russe en Europe, alors que, comme le montre Brzezinski, un État en déclin sachant qu'il est en déclin consiste en une menace importante comme il adopte un comportement prédateur consistant à obtenir les ressources d'autres États par la coercition.

Nous avons vu que le cyberdomaine peut être utilisé pour exacerber les tensions qui peuvent conduire à des conflits de haute intensité, c'est pourquoi l'OTAN et l'UE doivent renforcer leur coopération afin d'atteindre la préparation et l'efficacité au combat.

Pour ce faire, ils doivent s'atteler à gérer les dissensions internes et inter-institutionnelles car nous pensons que c'est le principal argument qui peut profiter à la Russie : une Europe divisée.

Cependant, l'OTAN et l'UE doivent également concentrer leurs efforts sur l'opérationnalisation du cyberspace par le biais de capacités non militaires, telles que l'implication du secteur privé pour garantir le maintien du statut de pays démocratique dans le récit occidental.

En conséquence de quoi, cet autre élément permet d'expliquer le déclin progressif de ce qui fut jusqu'au 11 septembre une véritable hyperpuissance⁶ américaine capable de rallier un nombre important d'États sous une bannière idéologique. Cette bannière est aujourd'hui fragmentée du fait de la guerre hybride menée par la Russie envers les États-Unis et leurs alliés, mettant en exergue les dysfonctionnements des sociétés démocratiques.

Cette situation de méfiance et d'incertitude entre les États-Unis d'Amérique et l'Europe contribue à déliter la capacité des forces occidentales à agir de manière efficiente et de concert. Cette méfiance se traduit également au niveau des consciences collectives et de la justification des conflits armés au nom du droit selon les principes de guerre juste comme le montre l'intervention messianique en Irak. Durant leur phase unilatérale, de nombreux Américains se demandèrent si la puissance américaine pouvait être considérée comme un empire⁷ face au reste du monde.

Or, cette idée leur sembla effrayante du fait que le qualificatif d'empire leur semblait être fortement péjoratif dans la mesure où le peuple américain a toujours été bercé de récits selon lesquels les États-Unis constituait l'ensemble du monde libre face aux puissances coloniales européennes qui se déchiraient sur fond de guerre de religions entre protestants et catholiques.

L'Amérique a été une terre d'asile et d'opportunité pour de nombreux Européens qui fonderont ce pays aux richesses diverses. Par conséquent, ce sentiment de méfiance par rapport aux États d'Europe mais aussi la volonté des États-Unis d'assurer leur sécurité quel qu'en soit le prix conduit l'Europe à se questionner par rapport à son rôle au sein du système international: doit-

⁶ VÉDRINE, Hubert. « Les États-Unis : hyperpuissance ou empire ? ». *Cités*. En ligne. No 20 (2004), p 139-151. <<http://www.cairn.info/revue-cites-2004-4-page-139.htm>>. Consulté le 9 juillet 2022.

⁷ GROH, Tyrone, James Lockhart. « Is America an empire ? », *War on the rocks*. En ligne. 27 août 2015, <<https://warontherocks.com/2015/08/is-america-an-empire/>>. Consulté le 9 juillet 2022.

elle constituer une force de contrepoids face au géant américain à travers une Europe de la défense comme voulue par la France ou doit-elle faire un compromis en acceptant d'adhérer à l'ensemble des valeurs américaines afin de constituer un pôle occidental⁸ unifié face aux « États voyous » comme le souhaite l'Allemagne et le reste des anciens satellites de l'URSS, soit les pays baltes ?

Nous connaissons la réponse dans le sens où comme dit précédemment de nombreux États européens critiquèrent la volonté des États-Unis d'intervenir en Irak malgré la promotion des valeurs conformes au principe de guerre juste à l'inverse de la situation actuelle en Ukraine. Toutefois on peut comprendre l'étendue de l'impact psychologique des attentats du 11 septembre dans l'opinion publique américaine étant donné que cela fut une première contrairement aux États européens qui ont toujours vécu dans la peur d'être envahi et terrorisé sur leur sol du fait des deux conflits mondiaux. Cela explique une approche à la fois plus distancée et donc plus réfléchie de la part du vieux continent, se répercutant à travers la politique étrangère de ces États européens mais soumise aux biais cognitifs quant à l'application d'une politique unifiée sur le sol européen, notamment vis-à-vis de la Russie et de sa perception comme menace.

Conclusion :

Les États-Unis d'Amérique tentèrent donc tant bien que mal de s'affirmer à nouveau sur la scène internationale depuis le 11 septembre 2001 en s'enlisant dans de nombreuses interventions armées dont une grande majorité fut contestée, rallumant ainsi la mèche de la poudrière du Moyen-Orient. Or, notre constat étant que les États-Unis ont développé un comportement

⁸ COT, Jean. « Raison d'espérer », Chap. in *Parier pour la paix*. Paris : Charles Leopold Mayer, 2006. p. 120.

prédateur⁹ lors de leur intervention messianique en Irak afin de s'accaparer les ressources pétrolières, nécessaires pour asseoir leur domination économique et idéologique sur les populations locales, élément conséquent à la constitution et à la légitimité du statut d'hégémon. En effet, à l'aune de la mondialisation, nous remarquons le développement d'une économie globalisée qui se base sur la circulations de capitaux, de biens et de services et avec une Amérique qui adopte une ligne de conduite sécuritaire afin d'assurer son hégémonie. En effet, le phénomène de mondialisation qui s'étend depuis le début du XXI^e siècle transforme les rapports de force entre les États-Unis et le reste du monde où cette suite logique du processus inhérent de flux de personnes et de marchandises¹⁰ a pour conséquence l'effritement des frontières économiques et politiques. Ce ne sont plus les États-Unis qui semblent être à la tête de la gouvernance économique mondiale mais des forces non-élues qui sont les firmes transnationales. En effet, de façon plus générale, ces firmes choisissent l'endroit où elles souhaitent s'implanter en mettant donc en concurrence les États les uns avec les autres. Les États vont alors mettre tout ce qui est en leur pouvoir afin d'attirer ces FTN en proposant un taux d'imposition bas ou encore en développant leurs infrastructures en matière d'axes de communication pas exemple par la construction d'autoroutes qui assureront le transport des biens et services de ces FTN de façon efficace et rapide. Nous remarquons alors que ce phénomène de mondialisation fait qu'il n'est pas uniquement extérieur aux frontières des États avec le développement de nouvelles voies de communication et de transport principalement maritimes grâce à l'innovation technologique des porte-conteneurs mais également au sein des frontières étatiques à travers le développement de

⁹ BRZEZINSKI, Zbigniew. *Le Grand Échiquier : l'Amérique et le reste du monde*. New York : Basic Books, 1997, p. 20.

¹⁰ GÉLINAS, Jacques B. « La vraie nature du néolibre échange ». Chap. in *Le néolibre-échange: L'hypercollusion business-politique*. Montréal : Écosociété, 2015. p. 96.

voies de transports performantes qui répondent aux besoins des FTN pour exporter ou importer leur biens et services. Par conséquent, les États se développent autour de leur mégapole ainsi que de leur technopôle dans l'objectif de devenir de véritables acteurs de la mondialisation.

Pour comprendre cette importance de la mondialisation et de la ligne sécuritaire qui en découle pour les États-Unis, il nous faut revenir au XIXe siècle. En effet, la ligne de conduite sécuritaire adoptée par les États-Unis depuis le milieu du XIXe siècle se fonde sur leur domination marine qui permit d'assurer leur hégémonie à travers une dimension économique et militaire. La présence actuelle de la septième flotte en Mer de Chine méridionale l'illustre parfaitement afin de protéger les voies de transports maritimes et maintenir sa sphère d'influence en Asie face à la Chine. De fait, les relations transnationales tendent à rééquilibrer les rapports de force inter-étatiques, contraignant les États-Unis à adopter un comportement prédateur pour subsister au sein du système international. Cependant, ce comportement impérial informel qui s'illustre à travers l'accaparement des ressources est également adopté par la Russie comme vu avec le gaz. Les États-Unis sont donc concurrencés sur la scène internationale avec des États aux dynamiques et comportements similaires. Encerclée par des États alliés des États-Unis et membres de la communauté de sécurité de l'OTAN, la Russie assure le monopole du gaz russe en Europe, constituant son levier de pression dans la crise ukrainienne. Les États-Unis ne sont ainsi plus les seuls à être en capacité de rabattre les cartes et assurer leur domination sur la scène internationale.

II. Une évolution dans un monde globalisé et interdépendant

A. La prépondérance de l'individu dans le système international

En effet, face à la kyrielle de nouveaux acteurs, les États-Unis semblent dépassés par les flux de toutes sortes qui donnent une place de premier ordre, non pas aux États mais aux individus, qui nous l'avons vu avec les interventions en Irak et Afghanistan, façonnent l'opinion publique et constituent le fer de lance de l'opérationnalisation du phénomène de zone grise par la Russie.

Les individus parviennent en effet à influencer le comportement des États qui se retrouvent en situation d'interdépendance, brouillant ainsi les rapports entre les gouvernements en les rendant beaucoup plus complexes. En effet, si l'on superpose la carte transparente des flux de toutes sortes à une carte des États, on assiste à la disparition des États¹¹.

Dans le cadre de la signature de l'accord trans-pacifique par exemple entre les douze États signataires, il est nécessaire de prendre en compte les acteurs privés de chacun de ces douze États ainsi que la contestation de la société civile comme cela fut le cas aux États-Unis durant la période des deux dernières élections présidentielles.

En effet, de nombreuses organisations non gouvernementales protestèrent contre cet accord qui aurait pour conséquence de supprimer de nombreux emplois et de favoriser les bénéfices des multinationales¹². Cela fut la même problématique concernant le PTCI ou Tafta, c'est-à-dire le traité de libre échange entre l'Europe et les États-Unis où la problématique en matière

¹¹ BURTON, John W. « Conceptualizing and Models » Chap. in *World Society*. Cambridge: Cambridge University Press, 1972. p. 23-52.

¹² ANONYME. « L'accord de partenariat transpacifique signé par 12 pays ». *La Presse*, 3 février 2016, <<https://www.lapresse.ca/affaires/economie/international/201602/03/01-4946904-laccord-de-partenariat-transpacifique-signe-par-12-pays.php>>. Consulté le 9 juillet 2022.

d'agroalimentaire notamment celle liée au boeuf aux hormones serait exportée des États-Unis vers l'Europe ce que critiqua l'organisation non-gouvernementale Greenpeace¹³.

De ce fait, l'intervention des individus qui s'instiguent dans les relations transnationales permet de comprendre et de redéfinir le concept de puissance en situation d'interdépendance mais aussi d'analyser l'impact des relations transnationales sur l'environnement du gouvernement américain. Or, on constate une résurgence du socialisme aux États-Unis avec le deux fois candidat et Sénateur Bernard Sanders qui promeut un modèle économique et social aux antipodes du reste de la classe politique américaine, s'attaquant au 1%, c'est-à-dire aux individus les plus fortunés afin de redistribuer les richesses, s'attaquant au symbole de la réussite sociale et du *American dream* marqué par une myriade de *self-made men*.

De fait, il semble nécessaire que s'établisse une forme de consensus entre l'ensemble des acteurs du système afin d'assurer l'équilibre et la pérennité du système. En effet, l'ensemble des acteurs constituent un ensemble de relations qui sont inter-étatiques pour les acteurs étatiques, intergouvernementales pour les acteurs infra-étatiques, c'est-à-dire présentes au sein-même des États et enfin nous avons les relations transnationales qui regroupent les acteurs non-étatiques.

Or, la volonté des relations transnationales semble d'effacer les frontières entre ce que l'on peut appeler les *high politics*¹⁴, c'est-à-dire tout ce qui est lié aux enjeux de sécurité et décidé au niveau du pouvoir exécutif et les *low politics*¹⁵ qui ne remettent pas en question la sécurité

¹³ BENJAMIN, Anna. « Avec le TAFTA, « le boeuf aux hormones deviendrait une réalité en Europe » ». *L'Express*, 2 mai 2016, <https://www.lexpress.fr/actualite/societe/sante/avec-le-tafta-le-boeuf-aux-hormones-deviendrait-une-realite-en-europe_1788201.html>. Consulté le 20 novembre 2020.

¹⁴JACKSON. Robert H.; Georg. Sørensen. *Introduction to International Relations: Theories and approaches*. New York: Oxford University Press. 2007. p. 106.

¹⁵ *Ibid.*

étatique et traitent des secteurs liés au domaine de la santé ou encore de l'économie et qui sont décidées au niveau bureaucratique.

On remarque alors une continuité dans les domaines de prise de décision de la politique américaine où l'on observe une volonté du pouvoir exécutif de traiter des domaines liés aux *high politics* plutôt qu'aux *low politics* tel que l'environnement comme le montre le refus d'adhérer au Protocole de Kyoto par l'administration Clinton en 1997 ou encore le retrait de la COP21 par le gouvernement Trump annoncé en 2017 et appliqué en 2020.

On constate donc la présence d'une hiérarchie au niveau des enjeux où les problématiques liées au domaine économiques, militaires et démographiques sont plus importantes que celles liées au secteur de l'environnement par exemple, par rapport au volet sécuritaire.

B. Une priorisation du volet sécuritaire qui empêche une politique holistique

Par conséquent, on a un effet miroir entre les enjeux nationaux américains qui se répercutent dans des enjeux internationaux particulièrement au niveau de la sécurité, faisant écho à l'adoption de comportement prédateur par la Russie en Europe, semblable à celle adoptée par les États-Unis au Moyen-Orient.

Or, cette situation d'instabilité causée par une priorisation du volet sécuritaire à travers le secteur de l'économie et de l'immigration par exemple, semble s'expliquer par une augmentation de la force militaire.

Ces flux d'individus et de capitaux semblent être régulés par le volet militaire, à travers le déploiement d'un dispositif physique et idéologique. La montée de l'intelligence économique américaine se base sur le déploiement de forces d'interventions rapide et en grand nombre à la

frontière mexicaine par exemple, afin de préserver et réguler les intérêts économiques américains.

À la suite du 11 septembre 2001, les États-Unis accentuent la prise de décision politique sur le volet sécuritaire. Ils créent l'amalgame entre les populations migrantes provenant des « États voyous » d'après Georges W. Bush et Ronald Reagan avant lui et les individus accusés de terrorisme. Une récupération politique qui s'étend à l'ensemble des pays occidentaux s'opère: ces individus migrants ne sont pas bien considérés au sein des sociétés occidentales, ces dernières disposant d'un système de valeurs différent qui ne correspond pas aux individus migrants issus de ces États.

La religion par exemple constitue un facteur aggravant les clivages entre migrants et citoyens avec une société américaine ancrée dans une culture judéo-chrétienne. L'enjeu de l'extrémisme religieux est généralisé à l'ensemble des populations migrantes issues des « États faillis », particulièrement au Moyen-Orient.

En conséquence de quoi, les États-Unis semblent instrumentaliser la question des migrations et des réfugiés depuis le 11 septembre 2001. En effet, les États-Unis, porte-étendard de la culture occidentale semblent établir un lien intrinsèque entre migrants et terroristes. Le *Patriot Act* aux États-Unis, en vigueur depuis les attentats du *World Trade Center* a pour objectif de traiter la question du terrorisme comme un enjeu fédéral qui permet la collaboration entre l'ensemble des services de sécurité du pays.

La collusion des intérêts des différents services à traiter la question du terroriste encourage la façon d'interpréter les enjeux qui s'y rattachent. En quoi l'enjeu terroriste est-il lié au trafic d'êtres humains, au trafic de drogues, à l'immigration ? Le problème que pose l'interprétation du

phénomène migratoire par les autorités publiques place d'autres acteurs au sein du débat entre récupération politique de la question migratoire et prise de conscience de la nécessité d'opérer une distinction entre les migrations internationales et le problème du terrorisme par exemple.

En d'autres termes, les médias ainsi que la société civile contribuent à accentuer la pénalisation de la question migratoire en reliant cette dernière à des enjeux criminels. Cela contribue à influencer et manipuler les consciences collectives en se basant sur la peur et la psychose du terrorisme. En brandissant la bannière du terrorisme transnational, les États-Unis insistent sur le sentiment de peur lié à une méfiance généralisée entre les individus. Au coeur de tout État nation, la volonté d'engagement qui s'instigie à travers le sentiment patriotique contribue de ce fait à accentuer les clivages entre les migrants et les citoyens. Le fait d'émettre un portrait péjoratif des populations migrantes comme ne souhaitant pas s'intégrer à la société d'accueil, contribue à véhiculer une idée fautive des comportements et attitudes des individus migrants dans les sociétés d'accueil.

Les migrations étant un des enjeux les plus importants de notre siècle particulièrement avec le réchauffement climatique et le stress hydrique qui en découle pour de nombreux pays situés dans l'hémisphère sud, les États-Unis face à cette problématique conséquente mettent en place des mécanismes afin de lutter contre le flux croissant de migration vers leurs frontières et accroître les risques liés à l'insécurité et à la stabilité internationale en matière de climat.

Le paradoxe réside à travers le fait que les États-Unis a été fondé par de nombreux flux migratoires et constitue un véritable *melting pot* qui s'inspire du principe de destinée manifeste pour accueillir ces nouvelles populations, alors principalement européennes à l'origine.

Ces mécanismes s'instiguent de différentes manières: les États-Unis vont mettre en place des centres de rétention pour les migrants servant en réalité à opprimer ces populations. Cette torture psychologique vise à traumatiser les populations migrantes arrivant sur le territoire en les expulsant dans leur pays pour qu'ils n'expriment pas le désir de revenir. Cette pratique s'accompagne d'un discours hautement politique et à vocation électorale.

L'enjeu migratoire est instrumentalisé de telle sorte que les populations des pays accueillant ces migrants croient à l'amalgame établi par les autorités publiques entre les individus terroristes et les populations migrantes. En accentuant la collusion entre l'enjeu migratoire et la question terroriste, les États se basent sur le sentiment d'insécurité et d'instabilité sous-jacente présent au sein des consciences collectives afin d'imprégner la culture de rejet des populations migrantes. On cherche à établir des distinctions culturelles, sociales ainsi qu'économiques dans l'objectif de démontrer que les individus migrants sont mal perçus. Cette fausse réputation se veut donc être un vecteur d'exclusion des populations migrantes issues de certains pays, arrivant sur le territoire.

D'autres mécanismes sont également mis en place par les États-Unis pour lutter contre le phénomène migratoire, notamment par rapport au processus d'accueil de ces populations comme la prise en charge des immigrés étant effectuée par un service spécialement conçu à cet effet.

Or, la collaboration entre les différents services d'immigration permet la collusion dont nous avons discuté précédemment: la question migratoire, de par sa complexité devient un enjeu pluriel mêlant terrorisme, trafics divers comme la drogue ou la contrebande et donc implémente les services de rétorsion se rattachant à ces enjeux.

En d'autres termes, une collusion des enjeux migratoires, terroristes et liés aux trafics divers permet de justifier une collaboration étroite entre les services de lutte contre ces questions. C'est pourquoi nous pouvons dire que les États-Unis semble avoir opéré un détournement du sens premier de l'enjeu migratoire, enjeu à l'origine de leur fondation et qui les dessert sur le plan idéologique.

On constate ainsi la prédominance de l'impact vis-à-vis de la psychose terroriste sur les populations par les États-Unis afin d'ouvrir le débat sur la caractéristique fondamentale de la sociologie de l'État qui accorde à l'individu une place de premier ordre.

Nous pourrions alors parler de sociologie de l'État dans la mesure où cette notion introduite par Pierre Bourdieu non semble permettre de comprendre et de saisir toute la portée idéologique de la structure étatique. Pour Bourdieu dans son ouvrage *La noblesse d'État*, la violence symbolique occupe une place de premier ordre dans la justification de la politique de l'État. La violence symbolique permet d'articuler l'ensemble du projet idéologique étatique et pas uniquement l'opinion publique.

Ce projet idéologique comprend un ensemble de champs qui se répercutent sur les différents organes décisionnels de l'État. La criminalisation des enjeux migratoires par l'État contribue donc à diminuer l'intégration sociale en général et non uniquement axée sur les populations migrantes puisqu'elle pose la question ce qui est acceptable ou non dans une société.

Les modes de vie conçus par l'idéologie de l'État se reflètent dans la sociologie de l'individu où les individus migrants se rendent aux États-Unis, qu'ils considèrent comme une terre promise ou *land of opportunity* dans laquelle tout est possible dans la mesure où ce sont des populations

immigrées qui ont fondées l'Amérique. La dimension psychologique des enjeux migratoires nous semble donc être un élément fondamental pour comprendre le déclin américain.

Le contexte historique à travers lequel évoluent les politiques de l'État et donc sa structure purement organique qui s'implante au travers des différents pans de la société permet de l'expliquer¹⁶. Pour résumer, nous pouvons dire que par rapport à la criminalisation des actes commis par les migrants et leurs liens avec le processus de victimisation de la population opéré par les médias et l'opinion publique, l'État selon une approche sociologique et psychologique se doit d'agir selon les attitudes et comportements de ses ressortissants. Il n'est donc pas libre d'agir et la violence symbolique dont il fait preuve semble être instrumentalisée par les médias et l'opinion publique.

On assiste donc à un revirement de situation où l'État perd de sa souveraineté face aux enjeux qui touchent aux aspects sociologiques et psychologiques des médias et de l'opinion publique. Cela justifie le fait que les États-Unis, face aux flux d'informations, d'individus et de capitaux cherchent à opérer un contrôle à travers le volet sécuritaire, l'instance étatique américaine étant mise en danger par l'opinion publique comme le montre l'échec des interventions militaires et la traite des migrants sur leur sol, mettant en lumière le paradoxe entre promotion des droits humains et de la démocratie en tant qu'idéaux et application de ces derniers selon une perspective impériale et colonialiste. Cette dernière étant mise en avant par la guerre hybride menée par la Russie pour déstabiliser les sociétés occidentales et mettre en exergue ses dysfonctionnements.

¹⁶ BOURDIEU, Pierre. *La noblesse d'État*. Les éditions de minuit, Paris, 1989, p. 50.

C. Les États-Unis dans une situation d'interdépendance

De fait, il semble qu'à travers les relations transnationales, la puissance militaire américaine ne soit plus fongible¹⁷ comme en témoignent les interventions messianiques en Irak et Afghanistan présentées précédemment.

La relation qui guide les intérêts des États-Unis semble donc, dans un contexte d'interdépendance internationale, de limiter leur degré de dépendance en situation d'interdépendance. En effet, s'il on prend par exemple le cas de l'interdépendance asymétrique¹⁸, on remarque que les États semblent vulnérables et sensibles où la vulnérabilité représente la capacité d'un État à résister au changement provoqué par un autre État et la sensibilité représente la vitesse et l'ampleur d'un changement induit par un État dans un autre État¹⁹.

À ce titre, l'exemple de l'ALENA ou accord de libre échange nord-américain permet de rendre compte du degré de sensibilité du Mexique, supérieur à celui du Canada vis-à-vis des États-Unis. En effet, l'administration américaine avait pour volonté de combler son déficit commercial où depuis 1993, les exportations américaines vers le Mexique ont bondi de 455 %, mais les importations en provenance du Mexique ont grimpé de 637 %²⁰ ce qui avantage les exportateurs mexicains. De plus, des centaines de milliers d'emplois ont été perdus dans le secteur de la

¹⁷ DE HOOP SCHEFFER, Alexandra. « Les Etats-Unis, une puissance en crise d'adaptation ». *CERISCOPE Puissance*, 2013. <<http://ceriscope.sciences-po.fr/puissance/content/part3/les-etats-unis-une-puissance-en-crise-d-adaptation-?page=show>>. Consulté le 9 juillet 2022.

¹⁸ NYE, Joseph, Robert Keohane. « Interdependence in World Politics ». Chap. In *Transnational Relations and World Politics & Power and Interdependence: World Politics in Transition*. Harvard University Press & Little & Brown. 1972. p. 10-11.

¹⁹ *Ibid.* p. 12.

²⁰ FILLION, Gérard. « Fin de l'ALENA en vue ? ». *Radio-Canada*, 15 novembre 2017. <<http://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1067353/alena-fin-en-vue-gerald-fillion>>. Consulté le 9 juillet 2022.

fabrication aux États-Unis au profit du Mexique depuis le début des années 1990 d'où la volonté du gouvernement américain de mettre un terme à l'accord avec le Mexique.

Dans le cadre d'une interdépendance complexe²¹, l'interdépendance entre ces États fait naître des relations si importantes que leur rupture peut avoir des coûts très élevés comme dans le cas du Brexit. De ce fait, on remarque que dans chacun des cas d'interdépendance on observe un éclatement de la puissance où un État vulnérable à un autre État va mettre en oeuvre une coopération dans l'objectif d'assurer sa puissance, c'est-à-dire la capacité à influencer les résultats de la coopération par la négociation dans l'objectif d'éviter un affaiblissement de la puissance qui se démontre à travers un degré de vulnérabilité et de sensibilité plus élevé et donc une situation de dépendance.

Toutefois, la mise en place d'infrastructures capables d'assurer un développement économique et de contribuer à la reproduction du système mondialisé ainsi que les inégalités qui en découlent n'assurent pas nécessairement un développement social ce qui vaut au système capitaliste promu par les États-Unis d'être grandement critiquée par des mouvements politiques et économiques qui proposent une autre possibilité pour le système mondial comme par exemple le mouvement altermondialiste.

En effet, face aux politiques ultra-libérales sous l'administration Reagan et le gouvernement Thatcher au Royaume-Uni, dans les années 1980 avec le mouvement TINA *There Is No Alternative*²², On releva un démantèlement de l'État providence en prenant pour prétexte la crise de la dette et en entamant donc une réduction du fardeau de la taxation sur les individus fortunés.

²¹ *Ibid.*

²² THATCHER, Margaret. « Speech to Conservative party Conference ». Brighton, 20 octobre 1967.

Cela eut pour conséquence de diminuer l'investissement et fit passer le gouvernement américain dans une situation de *Nanny State*, c'est-à-dire une situation où un État est perçu comme étant trop protecteur vis-à-vis de sa population si bien qu'il est considéré comme mettant en danger les libertés individuelles des individus par la mise en oeuvre d'une politique sociale conservatrice contenant de nombreuses interdictions liées à la consommation de biens et de services par exemple.

De plus, les États-Unis sont également menacés par l'apparition de forces anti-système qui sont apparues à la suite de discordances émanant au sein-même de l'administration américaine vis-à-vis du processus décisionnel de certaines actions politiques comme au Vietnam entre Mc Namara et Johnson, élément déclencheur d'une mouvance anti-américaine à travers les groupes hippies qui contestèrent l'autorité de l'État puis les mouvements altermondialiste qui s'opposèrent au système capitaliste implémenté par les États-Unis ou encore les mouvements féministes comme *Metoo* fragilisant l'aspect culturel des États-Unis à travers les nombreux scandales sexuels d'Hollywood.

De fait, la transnationalisation des enjeux face à l'interventionnisme des États a également provoqué l'apparition de menaces hybrides sur la scène internationale comme le terrorisme ou encore les attaques cybernétiques. De fait, on constate que l'effritement des frontières nationales depuis l'apparition de la mondialisation, contraint les États à s'adapter à un nouveau paradigme vis-à-vis de la sécurisation de leurs intérêts. En effet, la notion d'incertitude qui prévalait durant la Guerre froide face à la capacité de chacun des blocs de pouvoir détruire l'autre, est encore bien prégnante aujourd'hui, voir davantage.

Les États se doivent de prévoir, d'anticiper les déplacements du flux croissant et incessant d'individus, de biens, de services et surtout d'informations. En d'autres termes, ces déplacements sont au coeur du nouveau paradigme sécuritaire contemporain où les États se doivent de réformer leur culture stratégique visant à se prémunir d'une menace incertaine. Cela à travers l'emploi de ces flux divers à des fins de déstabilisation.

La notion de risque contraint aujourd'hui les États à traiter, à évaluer ce flux incessant d'informations avant de prendre une décision politique en fonction de la perception de la menace. En conséquence de quoi, le paradigme sécuritaire évolue en parallèle du paradigme de la guerre.

En effet, cette stratégie d'emploi et d'instrumentalisation du flux d'informations de la part des États permet de doter ces derniers de nouveaux moyens d'action politique. L'effritement des frontières physiques favorise et encourage les États à entamer des attaques cybernétiques afin de protéger leurs intérêts en frappant au sein-même d'infrastructures considérées comme vitales par leurs adversaires.

C'est pourquoi les États-Unis mirent sur pied un virus informatique appelé *Stuxnet* afin de perturber et ralentir le programme nucléaire iranien qu'ils considéraient comme une menace en 2010. Grâce à un logiciel malveillant implanté sur la clé USB d'un employé d'une centrale nucléaire iranienne, les États-Unis furent en mesure d'altérer le fonctionnement des centrifugeuses pour ralentir le programme informatique entre 18 mois et 2 ans, sans avoir à envoyer un personnel militaire susceptible de violer la souveraineté de l'État iranien. Le risque politique fut donc évalué comme nul par l'administration Obama²³, permettant de mettre sur pied

²³ SANGER. David E., *Confront and conceal*, New York : Random House, 2012, p. 28.

une seconde attaque cybernétique grâce au virus *Flame* permettant de dérober cette fois des informations à propos de ce même programme nucléaire en 2012.

De fait, on constate que l'effritement des frontières dote les États de nouveaux moyens d'action leur permettant d'agir de manière discrète à travers l'utilisation du facteur temporel. Celui-ci est fondamental dans la mesure où il permet de redéfinir la capacité d'un État à adhérer à la volonté d'un autre État de manière non-consciente.

Cette multiplication de facteurs d'imprévisibilité et d'impact des actions politiques de la part des États contraint ces derniers à anticiper les risques envers leurs infrastructures vitales pour leur survie au sein du système international.

De fait, la multiplication de ces facteurs d'incertitude face à la classification de ces menaces engendre donc une diversité de risques s'y rattachant. Par conséquent, la capacité d'un État à déterminer le pourcentage de risque encouru lors de la prise de décision politique à l'égard d'une menace permet de définir cette dernière.

En d'autres termes, le risque permet d'évaluer le degré de sécurisation de la menace. En effet, le risque, face au flux d'informations incessant et à son accessibilité par la population, contraint les États à constamment réformer, réévaluer leur cadre sécuritaire où les médias et l'opinion publique jouent un rôle-clé. En effet, depuis l'arrestation musclée de Georges Floyd qui entraîna son décès, la diffusion des conditions de cette arrestation provoqua une véritable mouvance contre les forces de l'ordre, que cela soit aux États-Unis ou en Europe comme en France lors des manifestations contre la mort d'Adama Traoré.

L'État se doit donc de constamment prendre en considération le risque politique occasionné lors de la diffusion d'une action considérée comme anormale ou immorale de la part de l'opinion

publique ce qui constitue un phénomène nouveau du fait de ce facteur temporel prédominant : la vitesse considérable de la circulation des informations contraint les États à agir rapidement à travers une gestion d'évaluation des risques efficace. En parallèle, la gestion des risques permet, comme vu précédemment, à un État d'imposer un retard temporel à un autre État, paralysant son système d'infrastructures vitales pour une durée indéterminée.

En d'autres termes, la gestion du risque permet à l'État d'agir grâce au contrôle de flux d'informations et des technologies qui y sont rattachés tout comme elle lui permet de subir face à l'opinion publique et à sa réaction imprévisible en fonction des actions politiques de l'État. Cela pose donc une nouvelle question : face au degré d'imprévisibilité de ces flux divers, que peuvent faire les États lors de la nécessité éthique d'intervenir dans un cadre d'action sécuritaire ? Quelle est leur marge de manœuvre en ce qui concerne la protection et la sécurité des personnes ? Le fait de mettre en place une véritable démarche sécuritaire pourrait constituer un moyen où il s'agit premièrement d'identifier la menace, deuxièmement de déterminer si cette menace requiert une intervention de la part des États afin d'évaluer le pourcentage de risque politique. Dans le cas où une intervention serait nécessaire, il s'agit de déterminer les facteurs de risques découlant de cette intervention. Ce processus d'application de l'action politique doit se faire auprès d'un auditoire significatif afin de désigner l'ensemble des acteurs concernés par cette intervention.

Conclusion :

En conséquence de quoi, dans un monde de plus en plus globalisé et interconnecté, les problématiques sécuritaires contemporaines semblent avoir un rôle central au sein de la politique américaine. Que cela soit sur le secteur économique ou migratoire, la dimension sécuritaire des

rapports de pouvoir entre l'individu et l'État s'instiguent fortement depuis la mondialisation, contribuant à l'effritement des frontières politiques, géographiques au profit d'une idéologie.

Cette dernière semble aujourd'hui mise à mal du fait que le passé colonialiste et esclavagiste américain refait surface à travers des nouveaux mouvements sociaux comme *Black Lives Matter*.

Cette contestation de l'autorité de l'État du fait de résurgence des violences policières à l'égard d'individus noirs constitue une véritable remise en cause du mythe fondateur américain, mettant à mal l'idéologie américaine basée sur une démocratisation d'un monde où les individus, eu égard de leurs couleurs de peau ou de leur religion vivent libres et égaux en droits.

Ce déclin idéologique américain s'illustre de fait à travers la politique étrangère, toujours selon le volet sécuritaire où la dimension ontologique de la vision sécuritaire américaine sert d'outil à la fois de légitimité de la puissance à travers un équilibre entre capacités militaires et capacités économiques²⁴ d'après Robert Gilpin et de révisionnisme historique afin de maintenir le mythe fondateur des États-Unis, calqué sur le principe de destinée manifeste et d'exceptionnalisme.

Cela faisant preuve, malgré les exemples vus précédemment, d'une crise politico-identitaire au sein du peuple américain depuis le XIXe siècle. La tentative de masquer l'esclavage, le racisme et la discrimination qui déchirèrent la société au XIXe siècle s'illustra à travers une démonstration de force faisant des États-Unis un empire informel encore aujourd'hui.

Nous pouvons également dire que le risque a aujourd'hui remplacé la menace dans ce qui s'apparente à un nouveau paradigme sécuritaire. Le phénomène de mondialisation animé par divers flux transnationaux contraint les États à adapter leurs capacités à survivre au sein du système international en se prémunissant d'une menace potentielle.

²⁴ GILPIN, Robert. « Hegemonic War and International Change ». Chap. in *War and Change in World Politics*. Cambridge: Cambridge University Press, 1981. p. 58.

Le risque sert à évaluer la menace, définit le cadre dans lequel cette dernière s'inscrit et les conséquences liées à une action envers cette menace. Le risque politique semble permanent face au facteur d'imprévisibilité que constitue l'opinion publique dans le processus de décision ce qui accentue la période d'incertitude dans laquelle nous nous trouvons actuellement.

Cela semble expliquer le recours au droit juste de faire la guerre, employé pour minimiser l'impact politique de ce type de décision dans l'objectif de garantir un environnement stable et sécuritaire, à travers une action multilatérale. Face au flux incessant d'informations, le facteur temporel joue également un rôle de premier ordre dans le processus et le cadrage de l'outil sécuritaire de l'État ce qui risque de s'accroître davantage avec l'apparition de la 5G.

De plus, c'est une caractéristique de la guerre hybride entre les États-Unis et ses alliés contre la Russie, cette dernière se basant sur les dysfonctionnements des sociétés des premiers comme les inégalités qui subsistent et minent les États-Unis pour les décrédibiliser et les déstabiliser à l'intérieur mais aussi à l'extérieur de leurs frontières.

III. Une crise politico-identitaire datant du XIXe siècle

A. Les caractéristiques de la puissance américaine

À l'instar de Védrine, nous sommes convaincus que l'hyperpuissance américaine constitue l'apogée de cet empire du fait d'un unilatéralisme global. En effet, depuis la fin de la Guerre Froide, il semble que les puissances disposant de l'armement nucléaire sont seules capables d'assurer leur sécurité et leur hégémonie dans un monde en concurrence perpétuelle que cela soit au niveau économique ou militaire.

Si l'on s'appuie sur la théorie réaliste, on constate que la société internationale a une structure anarchique, c'est-à-dire qu'il n'y a pas d'autorité qui soit au dessus des États et qui soit capable de contrôler ou de réguler le système international. La principale préoccupation d'un État concerne sa sécurité et sa survie qui ne dépendent que de l'État lui-même du fait de l'absence d'une autorité supra-étatique.

De plus, la structure anarchique du système international provoque une distribution inégale des capacités²⁵ militaires ou encore économiques et a pour conséquence de créer un profond clivage entre les puissances où l'on a, d'après Kenneth Waltz les États forts ou *power makers* et les États faibles ou *power takers*²⁶. Par conséquent, pour Waltz les États vont tenter de reproduire ce qu'ils observent chez leur voisin afin d'assurer leur sécurité face à la distribution inégale de leurs capacités en développant leurs activités militaires en matière d'armement par exemple ce qui conduira à un dilemme de la sécurité²⁷.

En effet, si un État voit son voisin s'armer, celui-ci va décider d'augmenter ses capacités militaires en s'armant davantage tandis que son autre voisin voit ces États augmenter leur capacité militaire et va donc décider de faire de même. La faille de l'approche de Kenneth Waltz semble donc qu'il n'y a pas de sécurité possible. C'est ce qui caractérise la politique sécuritaire américaine depuis le 11 septembre 2001.

De fait, cette période d'hyperpuissance américaine caractérise une période de contrôle mais aussi d'incertitude à l'égard des actions politiques des autres États, particulièrement dans un contexte

²⁵ WALTZ N., Kenneth. « Political Structures ». Chap. in *Theory of International Politics*. Reading : Addison-Wesley. 1979. p. 97.

²⁶ *Ibid.* « Structural causes and military effect ». p. 192.

²⁷ *Ibid.* « Political Structures ». p. 97.

de guerre hybride. De fait, les États-Unis tentent de maintenir leur hégémonie à travers une expansion territoriale et idéologique après le 11 septembre du fait que leur image d'empire se fragilise comme le montre l'invasion de l'Irak en 2003 et la mise en place de nombreuses bases américaines dans le monde.

Paradoxalement, cette image d'empire à laquelle ils souhaitent échapper se caractérise par une résurgence du pouvoir coercitif américain lors de l'intervention en Irak. En effet, pour Zbigniew Brzezinski, conseiller à la sécurité nationale sous la présidence Carter, le comportement d'État prédateur²⁸ par les États-Unis durant la Première Guerre du Golfe et l'intervention en Irak 12 ans plus tard témoignent de la volonté de s'accaparer les ressources de l'État victime de ce déploiement militaire massif.

Ce dispositif coercitif permet d'affirmer le fait selon lequel les États-Unis, en déclin depuis le 11 septembre 2001, renouent avec leur passif impérialiste à travers le développement d'une politique d'État de garnison²⁹. Face à l'émergence de nouveaux pôles de la mondialisation constituant une concurrence à l'hégémonie américaine, l'administration Bush fils décide de constituer une entité politique et idéologique implantée partout sur la planète, cela à travers la création de bases militaires permettant de mettre sur pied une force d'action rapide si les intérêts américains étaient menacés.

À l'instar des *choke points* développés par l'amiral américain Alfred Mahan au XIXe siècle, les États-Unis cherchent à opérer une expansion territoriale par la mise en place de points

²⁸ BRZEZINSKI, Zbigniew. *Le Grand Échiquier : l'Amérique et le reste du monde*. New York : Basic Books, 1997, p. 20.

²⁹ BRZEZINSKI, Zbigniew. *Le Vrai Choix : l'Amérique et le reste du monde*. Paris : Odile Jacob, 2004, p. 53.

stratégiques implantés sur chaque détroits afin de contrôler les océans³⁰ ainsi que par le déploiement de vaisseaux.

Il en est de même aujourd'hui où depuis la présidence Obama, la VIIe flotte patrouille en Mer de Chine méridionale afin de protéger et maintenir sa zone d'influence face à la Chine. Cette flotte se déploie à partir de la base de Yokosuka au Japon.

En multipliant le nombre de bases militaires américaines à travers le monde, les États-Unis démontrent une volonté de maintenir leur prépondérance économique et militaire et de promouvoir un ordre international libéral renforcé, à la suite de l'ébranlement des valeurs américaines et du *National Security State* d'après Adam Tooze, annoncé par les attentats de 2001.

Par conséquent, ces événements historiques nous permettent d'affirmer le fait selon lequel les États-Unis ont toujours souhaité demeurer hégémon malgré la phase isolationniste de l'entre-deux-guerres³¹.

B. Une identité d'empire contestée à l'intérieur et l'extérieur des États-Unis

En maintenant une puissance militaire, économique et culturelle, les États-Unis développent bien la caractéristique d'un empire à travers une double expansion : territoriale et idéologique.

³⁰ MAHAN, Alfred Thayer, 1981[1890]. « L'étude nécessaire du pouvoir de mer » et « Les éléments de la maîtrise des mers », dans Pierre Naville, *Mahan et la maîtrise des mers*, Paris : Berger-Levrault, p. 27.

³¹ TOOZE, Adam, *The Deluge: The Great War, America and the Remaking of the Global Order, 1916-1931*, New York : Viking, 2014, p. 24.

Comme vu précédemment, les États-Unis sont une puissance maritime depuis le XIXe siècle, dès lors que l'amiral Mahan développa une flotte afin d'assurer le contrôle de points stratégiques autour du globe.

En parallèle de cette expansion territoriale a lieu une expansion idéologique servant à justifier le contrôle des ressources et des territoires. En effet, alors que la Guerre de Sécession fait rage et déchire la société américaine sujette au racisme et à la discrimination, le principe de destinée manifeste et d'exceptionnalisme tente de rassembler le peuple américain sous une même bannière étoilée.

Or, les États-Unis, depuis le XIXe siècle tentent d'échapper à leur statut d'empire mondial en prônant le principe de démocratisation universelle malgré les nombreuses interventions messianiques vues précédemment.

C'est pourquoi on constate, à l'instar de la période trouble de la Guerre de Sécession, une crise identitaire américaine au sein-même du système politique. Nous l'avons vu à travers les nombreux exemples présentant les actions politiques des différentes administrations : la volonté d'assurer une domination idéologique sur les États victimes d'interventions militaires américaines est justifiée par le besoin d'assurer la démocratie ou de la préserver en agissant contre les menaces potentielles.

C'est en partie ce qui explique l'escalade entre l'ancien président Américain Donald Trump et le dirigeant Nord-Coréen Kim Jong Un durant la crise nord-coréenne de 2017. Or, ces deux individus évoluent et sont façonnés par un contexte différent. L'un dans un contexte démocratique, l'autre dans un contexte dictatorial d'où une ligne idéologique partisane en rapport avec ce dernier.

De fait, cette crise nord-coréenne permet d'illustrer, d'après Walter Lippmann, les divergences idéologiques entre deux systèmes de valeurs, l'un démocratique, l'autre dictatorial. Le problème réside alors dans la différence de valeurs entre un régime dictatorial comme la Corée du Nord et un régime démocratique comme les États-Unis. Ce dernier, au nom de la sécurité de ses valeurs essentielles va chercher à mettre en oeuvre une intervention messianique afin de préserver son propre système de valeurs³². Cela en engageant une frappe nucléaire préventive par exemple.

C'est pourquoi les États-Unis refusèrent de négocier avec la Corée du Nord; du fait de principes établis par leur système de valeurs où ceux-ci perçoivent Kim Jong-Un comme un individu irrationnel. Là est l'erreur stratégique américaine par rapport à la façon de percevoir une menace uniquement à travers la sécurité nationale. Le fait est que la sécurité en tant que telle, n'est pas uniquement liée à l'aspect militaire mais elle est plurielle et regroupe tout un ensemble de secteurs³³, comme d'après Barry Buzan le secteur sanitaire par exemple. Qu'advierait-il de la Corée du Nord une fois qu'elle sera devenue une immense étendue désertique et radioactive en cas de destruction nucléaire ? Comment sera reçue la frappe américaine sur le sol nord-coréen de la part de la communauté internationale ? Pour revenir aux enjeux climatique et à l'immigration, comment assurer que les immigrés et réfugiés climatiques soient pris en charge avec l'augmentation des températures et du stress hydrique, susceptible de déboucher sur des luttes armées pour l'obtention de ressources ?

De ce fait, l'approche du réalisme défensif semble plus adaptée pour répondre aux problématiques sécuritaires contemporaines des États-Unis où l'on reconnaît, d'après Stephen

³² LIPPMANN, Walter, *U.S foreign policy: Shield of the Republic*, Boston: Little, Brown and Company, septembre 1943, p. 62.

³³BUZAN, Barry. Ole Weaver et Jaap De Wilde. « How sectors are synthesized ». in *Security: A New Framework for Analysis*. Boulder : Lynne Rienner Publishers Inc, 1998. p. 168.

Walt l'existence d'une menace où les États recherchent une sécurité considérée comme étant suffisante où seules les intentions des différents acteurs sont potentiellement menaçantes³⁴.

Il s'agit donc de régler une situation liée à une problématique sécuritaire par le *statu quo* et par la dissuasion comme une politique d'endiguement plutôt que de faire recours à une intervention armée au sein d'un territoire par exemple durant l'invasion de l'Irak par l'armée américaine en 2003.

Nous pouvons donc dire que le réalisme défensif semble être la théorie la plus appropriée dans la mesure où elle prône une approche distanciée où il s'agit premièrement d'identifier la menace potentielle puis secondement de chercher, par un esprit de coercition à démanteler une situation conflictuelle qui menacerait l'équilibre du système en mettant en place un embargo sur les armes nucléaires dans le cadre de la crise entre la Corée du Nord et les États-Unis d'Amérique par exemple.

Nous pourrions toutefois suggérer une seconde approche capable de démanteler le problème sécuritaire américain actuel qui est une approche semblant être véhiculée par le courant du réalisme néoclassique. Toujours dans le cadre de la crise nord-coréenne par exemple, on constate que la Corée du Nord semble chercher à s'asseoir à la table des négociations afin d'être reconnue comme étant la neuvième puissance nucléaire mondiale et donc de faire entendre sa voix sur la scène internationale car comme dit précédemment le monde de l'après-Guerre Froide semble être dirigé par les grandes puissances, qui parce qu'elles possèdent la bombe nucléaire parviennent, d'après Robert Gilpin à influencer d'autres États et à asseoir leur statut d'hégémon³⁵ comme les

³⁴ WALT, Stephen M. « Keeping the World "Off-Balance": Self-Restraint and U.S. Foreign Policy ». Chap. in *America Unrivaled: The Future of the Balance of Power*. 2002. p. 122.

³⁵ GILPIN, Robert. « Hegemonic War and International Change ». Chap. in *War and Change in World Politics*. Cambridge: Cambridge University Press, 1981. p. 60.

États-Unis. Statut qui semble alors remis en question par l'émergence de nouveaux acteurs, qui dans un monde multipolaire cherchent à s'affirmer sur la scène internationale.

Par conséquent, l'approche du réalisme néoclassique démontre qu'il s'agit de prendre en compte les décideurs politiques qui représentent la courroie de transmission entre la politique interne et la nécessité d'adopter un comportement raisonnable au niveau international. S'il on reprend le cas de la crise nord-coréenne, on remarque que le dirigeant de la Corée du Nord Kim Jong-Un semble vouloir prendre une décision rationnelle qui est celle de permettre à la Corée du Nord de pouvoir faire partie du système international comme tout autre État. Un autre objectif étant de se prémunir d'un moyen de dissuasion contre une alliance d'États opposée idéologiquement et politiquement à la Corée du Nord comme la Corée du Sud et le Japon, deux alliés des États-Unis.

De fait, on constate que la situation géostratégique de la crise nord-coréenne permet de démontrer la prédominance sécuritaire du point de vue ontologique. En effet, les États-Unis, de par leurs bases militaires comme celle de Yokosuka et le déploiement de leur VIIe flotte constituent une menace pour la Corée du Nord, alliée à la Chine, principal concurrent à l'hégémonie américaine avec la Russie.

La sécurité ontologique d'un État ne peut donc être appliquée en fonction des perceptions des acteurs concernés par cette sécurité. Elle dépend de l'État qui la met en place en fonction de son contexte socio-historique où les États-Unis, de par leur histoire marquée par un ensemble de valeurs démocratiques ne peuvent concevoir une autre réalité politique comme celle de la Corée du Nord.

Il en va de même pour la Russie où la dissolution du Pacte de Varsovie n'a pas débouché sur la dissolution de l'OTAN qui lui faisait concurrence et contenait sa sphère idéologique, principal

reproche de la Russie à l'encontre des États-Unis et de ses alliés, depuis 1991 qui selon un contexte géostratégique est de plus en plus isolée avec des anciens satellites de l'URSS marqués par leur passé communiste, voyant l'OTAN comme la seule communauté de sécurité viable stratégiquement et idéologiquement du fait de leurs biais cognitifs.

C. Une vision ontologique de la sécurité qui empêche une politique holistique

En conséquence de quoi, le mythe fondateur américain ne permet de prendre en compte les conséquences d'interventions militaires sur d'autres territoires du fait d'une vision ontologique de la sécurité.

Cette dernière sert bien à justifier les interventions milliaires américaines pour mettre en avant la dimension ontologique des rapports sécuritaires entre les États-Unis et le reste du monde, mettant en avant la notion de trauma quant à une crise identitaire américaine semblable à celle vécue par le peuple américain lors de la Guerre de Sécession.

Pour Jennifer Mitzen, il s'agit de démontrer qu'un État, dans sa dimension ontologique des relations inter-étatiques, met en avant un mythe fondateur pour justifier sa politique étrangère³⁶.

Dans le cas des États-Unis, il s'agit, comme expliqué précédemment de la destinée manifeste et de l'exceptionnalisme qu'aucun aspect politique, économique ou social ne peut remettre en cause.

Ainsi, nous observons bien la conséquence d'un révisionnisme historique, opéré par les États-Unis depuis le milieu du XIXe siècle afin de maintenir une stabilité au sein de la société américaine. Cela dans le but d'assurer la mise en place d'une politique sécuritaire consensuelle pour le peuple américain.

³⁶ MITZEN, Jennifer. « Ontological Security in World Politics: State Identity and the Security Dilemma », *European Journal of International Relations* - EUR J INT RELAT. vol.12,2006, p. 342.

En parallèle, on constate, pour Pierre Guerlain, une crise politico-identitaire faisant resurgir les maux de la Guerre de Sécession³⁷. les États-Unis se comportent en tant que démocratie occidentale tandis que la Corée du Nord tout comme la Chine disposent d'un exécutif uni dans un régime totalitaire qui empêche le dialogue mais permet une prise de décision rapide de politiques. Pourtant, on constate que les États-Unis, à travers la gestion de crise avec la Corée du Nord semble adopter le modèle d'empire semblable à leur conception des relations inter-étatiques au XIXe.

De fait, Pour Guerlain, on assiste à une crise au niveau du consensus politique américain où Républicains et Démocrates se réapproprient et opérationnalisent le caractère utilitariste du discours de l'impérialisme ou de l'anti-impérialisme pour justifier ou critiquer l'interventionnisme et l'ingérence.

De fait, on retrouve cette collusion entre le paradigme sécuritaire et guerrier à travers l'emploi de l'outil juridique comme légitimation et diminution du risque politique d'intervenir où le facteur temporel guide la décision des États.

Comme le montrent les exemples des interventions en Irak et au Kosovo, le *jus ad bellum* ou droit de faire la guerre fut justifié dans la mesure où il s'agissait d'une cause considérée comme juste. En effet, dans le cadre de l'intervention en Irak, il était question de destituer le dictateur Saddam Hussein qui oppressait son peuple. Or, sommes-nous en mesure d'affirmer le fait selon lequel les États qui intervinrent en Irak agissent au nom du droit international en ayant recours à la guerre ? En effet, d'après l'expert Michael Quinlan, aucune disposition du droit international ni aucune jurisprudence établie n'autorise une intervention militaire dans l'objectif de renverser un

³⁷ GUERLAIN, Pierre, « Le retour du discours impérialiste aux États-Unis », *Revue française d'études américaines*, 2007/3 (n° 113), p. 12.

régime condamnable au plan interne³⁸. Or, en aucun cas le Conseil de sécurité de l'ONU n'approuva une intervention armée américaine et britannique en Irak en 2003.

Par conséquent, nous pouvons dire que le *jus ad bellum* permet de justifier une action multilatérale dans la mesure où cela permet d'établir un consensus politique rapide en invoquant le principe de responsabilité de protéger par exemple. En effet, ce principe appartient au domaine lié aux enjeux de la sécurité globale comme le montre l'intervention armée au Kosovo.

De fait, une intervention armée des membres de l'OTAN permit de désamorcer le conflit en prônant une action directe, rapide et efficace dans la mesure où le processus de décision du Conseil de sécurité de l'ONU fut paralysé par les nombreuses délibérations liées au risque politique d'intervenir.

En conséquence de quoi, le recours à la guerre peut être justifié par la coutume de la responsabilité de protéger présente au sein du droit international. En effet, à travers ce principe universel, les organisations internationales comme l'ONU ou de coopération régionale comme l'OTAN sont en mesure d'établir un consensus politique à travers une action multilatérale qui diminue le risque politique du fait que chaque État membre assume sa responsabilité de prendre part à l'intervention.

Toutefois, le *jus in bello* ou droit dans la guerre peut justifier une intervention armée comme dit précédemment à travers la responsabilité internationale de protéger, en contournant ce principe.

En effet, d'après Quinlan, les États intervenants au Kosovo firent pression sur les populations en

³⁸ QUINLAN. Michael, « L'application moderne de la théorie de la guerre juste » in ANDRÉANI. Gilles, HASSNER. Pierre, *Justifier la guerre ?*, Paris : Presses de Science Po, 2013, p. 90.

tendant de renverser leur système de valeurs associé à un régime autoritaire afin de les encourager à se soulever contre le pouvoir en place³⁹.

De ce fait, il semble qu'à travers le *jus in bello*, la fin ne justifie pas les moyens mais que les résultats viennent juger la décision. En effet, les États guidés par un système de valeurs démocratiques cherchent à instaurer ce système au niveau mondial. Le président Américain Georges W. Bush pensait qu'en envahissant l'Irak dans l'objectif de libérer le pays, s'opérerait un effet domino où l'ensemble des populations armées au Moyen-Orient se soulèveraient contre leurs dirigeants respectifs⁴⁰. Cela fut un échec qui posa le problème de la proportionnalité dans le cadre du *jus in bello*. De plus, le modèle démocratique instigué en Irak ne le fut pas dans son entièreté dans la mesure où nous n'eûmes pas de consolidation de la paix à travers un développement économique, politique et social ce qui contribua à accentuer cette situation d'instabilité, constituant donc un terreau pour le développement du terrorisme international.

Nous pouvons donc dire que le *jus ad bellum* permet de justifier une intervention armée à but humanitaire, et ce à travers le principe de responsabilité internationale de protéger par une action multilatérale.

Cela permet donc la mise en place d'une action concertée rapide et efficace dans la mesure où cela permet de contourner le principe de non-ingérence en prônant un principe reconnu et accepté par l'ensemble de la communauté internationale, semblant justifier la guerre au nom du droit. D'où un risque politique minime de la part de ou des États qui décident d'intervenir dans ce cadre d'action.

³⁹ *Ibid.* p. 95.

⁴⁰ BRZEZINSKI. Zbigniew, *Le Vrai Choix : l'Amérique et le reste du monde*, Paris : Odile Jacob, 2004, p. 20.

Cependant, le fait étant que le problème de proportionnalité semble utilisé à travers la responsabilité internationale de protéger pour justifier la portée légale de l'intervention armée.

Toutefois ce principe de proportionnalité où les gains attendus d'une opération militaire doivent être en rapport avec le coût attendu de la guerre se heurte au principe de discrimination, c'est-à-dire le fait selon lequel on effectue une distinction entre combattants et non-combattants en faisant en sorte que l'intervention armée n'impacte en aucun cas les populations civiles dans la mesure où les réserves d'eau et d'électricité se doivent d'être maintenues en état de fonctionnement.

Or, cela ne fut pas le cas dans le cadre de l'intervention au Kosovo où comme dit précédemment, les États intervenants firent pression sur les populations civiles. Nous sommes donc en droit de nous demander en quoi une guerre est juste dans la mesure où l'intervention armée qui la caractérise ne semble pas respecter le principe de proportionnalité et de discrimination du fait que ces deux principes sont employés afin de contourner le concept même de guerre juste.

Toutefois, l'intervention au Kosovo contrairement à celle en Irak s'est soldée par un succès où les États intervenant furent en mesure de désamorcer la situation de conflit.

Par conséquent, nous pouvons dire que la guerre juste, tout comme n'importe quel autre concept juridique dépend de son interprétation où la principal élément à retenir d'après l'auteur étant que la guerre doit être menée de façon réfléchie et rationnelle où il ne s'agit pas comme en Irak de se demander s'il faut faire la guerre de manière complète ou au contraire ne pas intervenir mais de se demander si la raison de l'intervention est justifiable et s'il on peut intervenir par d'autres moyens⁴¹.

⁴¹ QUINLAN. Michael, « L'application moderne de la théorie de la guerre juste » in ANDRÉANI. Gilles, HASSNER. Pierre, *Justifier la guerre ?*, Paris : Presses de Science Po, 2013, p. 93.

C'est là que demeure le risque politique face à des retombées médiatiques éventuelles capables d'influencer l'opinion publique. En effet, comme le prouvent les interventions en Irak et au Kosovo, aucune ne semble avoir été menée à travers le concept de guerre juste où les principes qui s'y rattachent furent employés afin de justifier le recours à la guerre juste sur la forme plutôt que sur le fond. Contrairement à l'intervention en Irak, celle du Kosovo se conclut par un succès relatif ce qui pourrait constituer un élément de recours à la guerre juste dans la mesure où l'un des principes stipule un possible retour à la paix avec de fortes chances de succès ce qui s'avéra être le cas au Kosovo.

De fait, La guerre juste constitue un discours sur la protection des populations à travers une instrumentalisation du politique afin de justifier la nécessité d'une intervention armée. Cette justification est rendue complexe face à la myriade d'acteurs prenant part au mécanisme de la guerre juste, faisant ressortir son aspect profondément humain. La guerre juste visant à assurer une paix durable, par le truchement d'une société unifiée dans un État post-conflit, implique des individus qui se doivent d'être d'accord afin qu'un tel projet se mette en place.

De fait, la dimension juridique de la guerre juste ressort à travers cette vision conceptuelle d'une paix durable dans la mesure où nous constatons que la guerre juste ne peut survivre sans le soutien total des individus impliqués.

Conclusion:

Cela nous permet de rendre compte par rapport au manque de consensus au sein de la classe politique américaine vis-à-vis de leur vision de l'hégémonie, mettant en exergue la présence d'un trauma profond au sein de la société américaine.

Cette dernière tiraillée entre la destinée manifeste, c'est-à-dire le besoin de démocratiser le monde en soutenant la politique interventionniste américaine et le sentiment d'injustice entre individus : avant de mettre en place les principes démocratiques au delà des frontières américaines, ne faudrait-il pas les garantir aux États-Unis ?

De fait, l'exemple de la crise nord-coréenne semble démontrer une concrétisation du mal-être américain entre le désir de maintenir le mythe fondateur américain en tant que porté-étendard des valeurs démocratiques tout en tentant d'occulter les conditions structurelles dans lesquelles ce mythe s'est établi, c'est-à-dire à travers les conquêtes territoriales américaines au XIXe siècle ainsi que le racisme et la discrimination.

En d'autres termes, le trauma américain s'illustre par une crise politico-identitaire marquée par l'injustice à l'intérieur des frontières américaines. Cette injustice se voit camouflée par le principe de destinée manifeste cherchant à rendre les hommes libres et égaux en droits dans une démocratie. Cet échec marqué par la Guerre de Sécession, censé mettre fin à l'esclavage aboutit aujourd'hui sur le mouvement *Black Lives Matter* démontrant un échec de l'exécutif américain, depuis le XIXe siècle à assurer cette égalité.

En parallèle s'effectuent une expansion territoriale, notamment à Hong Kong en 1860 où les États-Unis appliquent la doctrine de la porte ouverte. Cette dernière permit aux États-Unis de libérer les populations locales de l'occupation britannique pour y faire commerce et instaurer la démocratie, faisant de Hong Kong un point stratégique vital pour les intérêts économiques et idéologiques américains, cela à travers le volet militaire comme cela fut le cas en Irak et en Afghanistan.

Conclusion générale

La fin de la Guerre froide a provoqué de vifs débats au sujet de la nature du *leadership* américain en politique mondiale. Une gamme de thèses a vu le jour, allant de l'idée du « déclin américain » vers la fin des années 1980 à celle d'un « moment unipolaire » au début des années 1990 en passant par celle d'une « hégémonie incontestable » au début des années 2000.

Le discours ouvertement expansionniste de l'administration Bush fils entre 2000 et 2008 et les guerres lancées par celle-ci à la suite des attentats du 11 septembre 2001 ont transformé l'ancien débat des années 1990 en un débat autour d'une nouvelle politique impérialiste états-unienne et d'un nouvel empire américain.

Cependant, malgré une littérature abondante sur ce sujet, il n'existe aucun consensus sur les origines, l'ampleur et la trajectoire de ce « nouvel empire américain ». Nous pourrions toutefois dire que la colonisation du continent américain par l'Empire britannique y est pour beaucoup et a façonné la société américaine que nous connaissons aujourd'hui tout comme ses droits constitutionnels, particulièrement le deuxième amendement dans un contexte de création de milices coloniales pour défendre les terres de l'Empire britannique.

Plus récemment, dans le contexte marqué par la montée en flèche de la puissance chinoise, les dérives de la mondialisation, la réapparition de l'extrême droite en Occident et des politiques migratoires associées, ainsi que le discours unilatéraliste de l'administration Trump, plusieurs analystes émettent l'hypothèse du déclin des États-Unis.

Nous avons montré que les États-Unis connaissent une période hégémonique depuis le milieu du XIXe siècle jusqu'au 11 septembre 2001. Nous avons mis en exergue les différents facteurs

constitutifs de l'hégémonie américaine, aujourd'hui remis en question à travers deux éléments : les interventions messianiques qui s'appuient en parallèle sur une crise politico-identitaire. Enfin, nous avons illustré notre propos par diverses études de cas dont une nord-coréenne et ukrainienne, concrétisation actuelle de la politique de la porte ouverte du XIXe siècle.

À l'aune des mouvement *Black Lives Matter* ou encore *Metoo*, nous avons souhaité démontrer que la politique sécuritaire américaine, de par sa dimension ontologique, sert au mythe fondateur qui tente d'endiguer le passé colonialiste et impérialiste sous l'égide de la destinée manifeste et de l'exceptionnalisme. Les États-Unis, de par leur crise politique interne et externe, semble tiraillé entre le fait de demeurer un empire ou de se faire le porte-étendard de la démocratie libérale occidentale.

Notre approche ontologique permet de démontrer, par la prise en compte du contexte historique permettant le développement, sur le long terme, de biais cognitifs sur lesquels les États-Unis légitima leur influence, à travers le *soft power* en ce qui concerne les idéaux démocratiques et *hard power* par rapport à la mise en place d'un empire coercitif et d'État de garnison.

La dimension de notre travail de recherche fut basée sur une dimension psychologique de la conception des relations inter-étatiques par les États-Unis au sein du système international, comme en témoignèrent nos quatre études de cas : irakienne, afghane, nord-coréenne et ukrainienne à travers une sécurisation des enjeux.

Le concept de sécurité demeura fondamental dans notre travail car il semble définir la prise de décision rationnelle des politiques américaines depuis le XIXe siècle sous couvert d'une vision impérialiste qui a toujours été présente : le 11 septembre ne constituant pas une rupture vis-à-vis

de la politique étrangère américaine mais davantage une réponse des forces anti-systèmes qui à l'aune de la mondialisation contestent cet empire informel américain.

La nouvelle administration, actuellement en fonction pose la question suivante : Joe Biden sera-t-il le président du peuple américain en mettant fin à l'impérialisme qui mine la société américaine ? On serait en droit de le penser dans la mesure où il s'est prononcé sur la dernière fusillade en date aux États-Unis en demandant quand cela allait-il s'arrêter.

BIBLIOGRAPHIE

ANDRÉANI. Gilles, HASSNER. Pierre, *Justifier la guerre ?*, Paris : Presses de Science Po, 2013, 486 p.

ANONYME. « L'accord de partenariat transpacifique signé par 12 pays ». *La Presse*, 3 février 2016, <<https://www.lapresse.ca/affaires/economie/international/201602/03/01-4946904-laccord-de-partenariat-transpacifique-signé-par-12-pays.php>>. Consulté le 15 juin 2022.

BECHEV, Dimitar. (2019) : « Russia's strategic interests and tools of influence in the Western Balkans ». *NATO Strategic Communications Centre of Excellence*. 34 p.

BENJAMIN, Anna. « Avec le TAFTA, « le boeuf aux hormones deviendrait une réalité en Europe » ». *L'Express*, 2 mai 2016, <https://www.lexpress.fr/actualite/societe/sante/avec-le-tafta-le-boeuf-aux-hormones-deviendrait-une-realite-en-europe_1788201.html>. Consulté le 15 juin 2022.

BOURDIEU, Pierre. *La noblesse d'État*. Paris : Les éditions de minuit, 1989, 576 p.

BRZEZINSKI, Zbigniew. *Le Grand Échiquier : l'Amérique et le reste du monde*. New York : Basic Books, 1997, 256 p.

BRZEZINSKI, Zbigniew. *Le Vrai Choix : l'Amérique et le reste du monde*. Paris : Odile Jacob, 2004, 312p.

BURTON, John W. *World Society*. Cambridge: Cambridge University Press, 1972. 196 p.

BUZAN, Barry. Ole Weaver et Jaap De Wilde. *Security: A New Framework for Analysis*. Boulder : Lynne Rienner Publishers Inc, 1998. 300 p.

COT, Jean. *Parier pour la paix*. Paris : Charles Leopold Mayer, 2006. 175 p.

DAVID. Charles-Philippe, *La guerre et la paix : Approche et enjeux de la sécurité et de la stratégie*, Paris : Presses de Science Po, 2013, 486 p.

DE HOOP SCHEFFER, Alexandra. « Les Etats-Unis, une puissance en crise d'adaptation ». *CERISCOPE Puissance*, 2013. <<http://ceriscope.sciences-po.fr/puissance/content/part3/les-etats-unis-une-puissance-en-crise-d-adaptation-?page=show>>. Consulté le 15 juin 2022.

FILLION, Gérard. « Fin de l'ALENA en vue ? ». *Radio-Canada*, 15 novembre 2017. <<http://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1067353/alena-fin-en-vue-gerald-fillion>>. Consulté le 15 juin 2022.

GALEOTTI, Mark, « I'm sorry for creating the Gerasimov doctrine ». *Foreign Policy*. En ligne. 5 mars 2018, <<https://foreignpolicy.com/2018/03/05/im-sorry-for-creating-the-gerasimov-doctrine/>>. Consulté le 6 juillet 2022.

GÉLINAS, Jacques B. *Le néolibre-échange: L'hypercollusion business-politique*. Montréal : Écosociété, 2015. 192 p.

GERASIMOV, Valery, « The Value of Science Is in the Fore-sight : New Challenges Demand Rethinking the Forms and Methods of Carrying out Combat Operations », *Military Review*, January-February 2016. 130 p.

GILPIN, Robert. *War and Change in World Politics*. Cambridge: Cambridge University Press, 1981. 288 p.

GUERLAIN, Pierre, « Le retour du discours impérialiste aux États-Unis », *Revue française d'études américaines*, 2007/3 (n° 113), 132 p.

GROH, Tyrone, James Lockhart. « Is America an empire ? », *War on the rocks*. En ligne. 27 août 2015, <<https://warontherocks.com/2015/08/is-america-an-empire/>>. Consulté le 15 juin 2022.

JACKSON. Robert H., Georg. Sørensen. *Introduction to International Relations: Theories and approaches*. New York: Oxford University Press. 2007. 384 p.

KAPLAN, Fred. « L’Afghanistan, un nouveau Vietnam ». *Slate Magazine*. En ligne. 5 septembre 2009, <<http://www.slate.fr/story/9841/lafghanistan-pourrait-bien-etre-le-vietnam-dobama>>. Consulté le 15 juin 2022.

KRAUTHAMMER, Charles, “The Unipolar Moment”, *Foreign Affairs* 70, no. 1, 1990/1991, 150 p.

KUDORS, Andie. (2016) : *Fortress Russia : Political, Economic, and Security Development in Russia Following the Annexation of Crimea and its Consequences for the Baltic States*, University of Latvia Press, Riga, 196 p.

LANOSZKA, Alexander, Christian Leuprecht, and Alexander Moens (eds). « Lessons from the Enhanced Forward Presence, 2017-2020 ». NDC Research Paper No.14. *NATO Defense College* – Rome, November 2020. 98 p.

LIPPMANN, Walter, *U.S foreign policy: Shield of the Republic*, Boston: Little, Brown and Company, septembre 1943. 177 p.

MAHAN, Alfred Thayer, 1981[1890]. « L’étude nécessaire du pouvoir de mer » et « Les éléments de la maîtrise des mers », dans Pierre Naville, *Mahan et la maîtrise des mers*, Paris : Berger-Levrault, 219 p.

MARRONE, Alessandro, and Ester Sabatino. (2021) : « Cyber Defence in NATO Countries : Comparing Models », *Istituto Affari Internazionali*, 37 p.

MAZZAR, Michael et al. (2019) : *Hostile Social Manipulation : Present Realities and Emerging Trends*, RAND, Santa Monica, 283 p.

MITZEN, Jennifer. « Ontological Security in World Politics: State Identity and the Security Dilemma », *European Journal of International Relations* - EUR J INT RELAT. vol.12,2006, p. 341-370.

NYE, Joseph, Robert Keohane. *Transnational Relations and World Politics & Power and Interdependence: World Politics in Transition*. Harvard University Press & Little & Brown. 1972. 428 p.

SANGER. David E., *Confront and conceal*, New York : Random House, 2012, 416 p.

THATCHER, Margaret. « Speech to Conservative party Conference ». Brighton, 20 octobre 1967.

TOOZE, Adam, *The Deluge: The Great War, America and the Remaking of the Global Order, 1916-1931*, New York : Viking, 2014, 674 p.

VÉDRINE, Hubert. « Les États-Unis : hyperpuissance ou empire ? ». *Cités*. En ligne. No 20 (2004), p 139-151. <<http://www.cairn.info/revue-cites-2004-4-page-139.htm>>. Consulté le 15 juin 2022.

WALTZ N., Kenneth. *Theory of International Politics*. Reading : Addison-Wesley. 1979. 251 p.